AIPR: Encadrant - Concepteur



1 jour (7 heures)

Délai maximum: 2 mois.

Parcours concourant au développement des compétences. Action de formation réalisée en application des articles L 6313-1 et L 6313-2 du Code du

Si vous êtes en situation de handicap, contactez-nous avant le début de votre formation pour que nous puissions vous orienter efficacement et vous accueillir dans les meilleures conditions.



Objectifs pédagogiques

Sensibiliser les utilisateurs sur la réglementation, les différents réseaux et les risques identifiés Cette formation a pour objectif de préparer au passage de l'examen du ministère de l'environnement Pour cela, le stagiaire devra être capable d'identifier les différents réseaux, ainsi que les risques liés aux interventions à proximité de ces derniers et donc de la réglementation ministérielle



Pré-requis

Maîtriser la langue française Aucun pré requis n'est exigé



Modalités pédagogiques

- Formation réalisée en présentiel
- Toutes nos formations peuvent être organisées dans nos locaux ou sur site
- Feuille de présence signée en demi-journée, questionnaires d'évaluation de la satisfaction en fin de stage et 60 jours après, attestation de stage et certificat de réalisation.
- Horaires de la formation: 9h 12h30 et 13h30 17h.
- Les horaires de la formation sont adaptables sur demande.

Moyens pédagogiques

- Formateur expert dans le domaine,
- Vidéo projecteur, tableau blanc et paperboard,
- Exposé détaillé et discussions partage d'expérience
- Diaporama reprenant le contenu

Public visé

Toute personne travaillant à proximité de réseaux aériens ou enterrés

- Profil Concepteurs : Salariés ou agents du maître d'ouvrage ou du maître d'oeuvre intervenant en préparation ou suivi des projets de travaux.
- Profil Encadrants : Salariés de l'entreprise intervenant en préparation/réalisation des travaux en tant que chef de chantier ou conducteur de travaux par exemple

Modalités d'évaluation et de suivi

A l'issue de la formation, il sera mis à disposition de chaque candidat un terminal informatique individuel donnant accès à la plateforme QCM du Ministère de l'écologie, du développement durable et de l'énergie



Programme de formation

1. Etat des lieux

- Situation
- Stratégie retenue

2. Le Guichet Unique

- Mise en place
- Inventaire des réseaux

3. Projet de travaux

Contacts



Notre centre à Mérignac 14 rue Euler 33700 MERIGNAC

05 57 92 22 00 contact@afib.fr



Notre centre à **Périgueux** 371 Boulevard des Saveurs, 24660 COULOUNIEIX CHAMIERS







AIPR: Encadrant - Concepteur



- Les étapes d'un projet
- La déclaration de projet de travaux (DT)
- Les classes de précision

4. Le Chantier en phase d'étude

- Avant le chantier
 - La déclaration d'intention de commencement de travaux (DICT)

5. Pendant le Chantier

- Le marquage piquetage
- Les documents obligatoires sur le chantier
- Les contrôles

6. Les Bonnes pratiques

- Le guide technique
- Les risques et principales recommandations

7. Les Imprévus

- Gestion des imprévus
- La règle des 4A

8. Fin de Chantier

• Les plans de récolement